



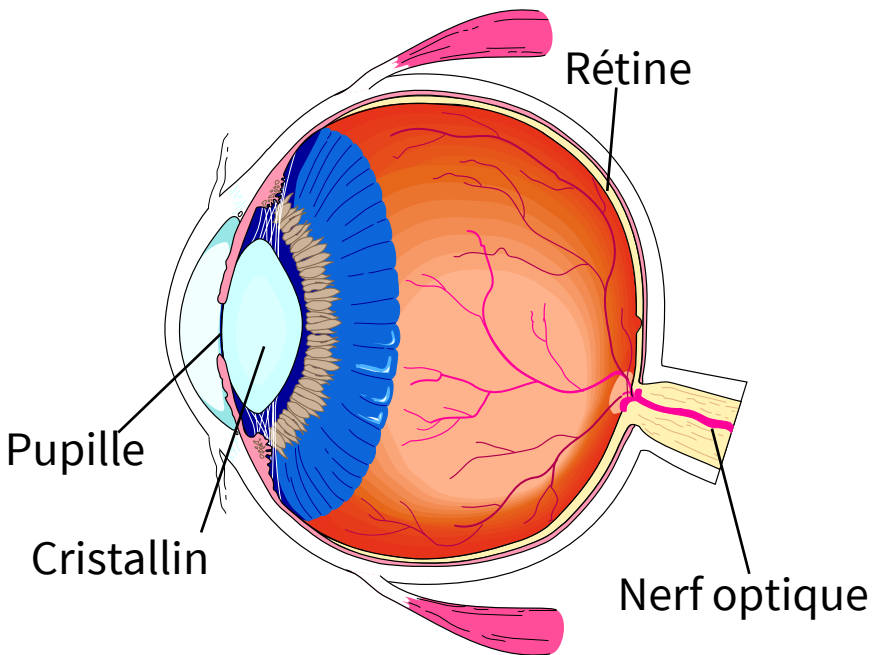
Guide à l'intention des
patients et des familles
2016

Thérapie photodynamique (TPD)

Also available in English:
Photodynamic Therapy (WW85-0090)

Thérapie photodynamique (TPD)

La thérapie photodynamique (TPD) peut être utile pour une affection de l'œil appelée dégénérescence maculaire exsudative ou « humide » liée à l'âge (DMLA de type humide). Ce trouble affecte la vision centrale quand de nouveaux vaisseaux sanguins anormaux se développent sous la rétine. La rétine est une délicate membrane tapissant le fond de l'œil. Elle transforme la lumière en images.



La première étape du traitement est l'infusion intraveineuse (IV) d'un colorant activé par une lumière spéciale. L'infusion dure une dizaine de minutes. La lumière est administrée par un traitement au laser sans chaleur (non thermique) qui scelle les vaisseaux sanguins anormaux qui se trouvent à l'arrière de votre œil.

Même s'il est possible que votre vision ne s'améliore pas, ce traitement peut permettre d'éviter une plus grande perte de vision. Vous pourriez avoir besoin de plus d'un traitement. Les traitements sont administrés à intervalles de deux à trois mois.

Le jour de votre traitement, le personnel du Eye Care Centre vous donnera une ordonnance de Visudyne[®]. Apportez l'ordonnance à la pharmacie de l'hôpital, au rez de chaussée. Ce médicament coûte environ 2 000 \$ (septembre 2016). Il est possible que le régime d'assurance-médicaments Pharmacare de la Nouvelle Écosse ou un autre régime d'assurance

couvrir ces coûts. S'ils ne sont pas couverts par l'assurance, veuillez être prêt à payer le montant requis quand vous irez chercher le médicament à la pharmacie.

Préparation au traitement

- Le test par infusion intraveineuse (IV) de colorant devra être effectué peu de temps avant chaque traitement. Cela pourrait être fait le jour de votre TPD, la veille ou quelques jours avant. Si vous habitez à l'extérieur de la ville, vous pourriez devoir prendre les dispositions nécessaires pour passer une nuit à Halifax. Le cabinet de votre médecin spécialiste des yeux (ophtalmologiste) peut répondre à toutes vos questions à ce sujet.
- Si vous retournez à la maison en avion après le traitement, assurez-vous de prévoir beaucoup de temps, car il pourrait y avoir du retard au Eye Care Centre. Par exemple, ne prévoyez pas un vol en début d'après-midi si votre traitement a lieu le matin.

- Planifiez être au Eye Care Centre durant environ deux à trois heures.
- Le jour du traitement, apportez avec vous des vêtements qui couvriront vos bras, vos jambes, votre tête et votre cou. Nous vous suggérons de porter des pantalons, un haut à manches longues, des gants et un chapeau à large rebord. On vous remettra des lunettes de soleil foncées que vous devrez porter le jour de votre traitement. Aucune région de votre peau ne devrait être exposée.
- Il ne faut pas subir d'interventions médicales ou dentaires non urgentes dans les 48 heures qui suivent le traitement. Vous devrez annuler ces interventions et les reporter à une date ultérieure.
- Si vous portez des lentilles de contact, on pourrait vous demander de ne pas les mettre le jour du traitement.
- Mangez normalement avant de venir au Centre, ou apportez une collation.

- Inscrivez-vous à la réception du Eye Care Centre, au 2^e étage de l'édifice Centennial du site Victoria General.
- La TPD pourrait ne pas être possible si vous avez certaines allergies ou si vous souffrez d'une maladie du foie. Une infirmière examinera avec vous vos antécédents en matière de santé avant le traitement. Le médecin décidera ensuite s'il est approprié pour vous de recevoir le traitement.
- On prendra note de votre poids et votre grandeur.
- Une infirmière dilatera vos pupilles en vous mettant des gouttes dans les yeux. Ces gouttes pourraient devoir être administrées entre une et trois fois.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider.

Comment se fait le traitement?

- Le médecin vous demandera de signer un formulaire de consentement.
- Une aiguille pour intraveineuse (IV) sera insérée dans une veine de votre bras. Le médicament s'écoulera dans votre veine durant une dizaine de minutes.
- Des gouttes anesthésiques seront administrées dans votre œil pour éviter l'inconfort provoqué par l'utilisation de lentilles cornéennes spéciales. Les lentilles garderont vos paupières à distance et permettront au médecin de voir la zone traitée.
- Vous verrez une lumière durant le traitement au laser. Le traitement au laser est presque toujours indolore, mais certains patients peuvent ressentir un léger inconfort. Si vous ressentez un inconfort, n'hésitez pas à le dire au médecin ou à l'infirmière.
- Le traitement au laser dure à peine plus d'une minute.

Après le traitement

- N'exposez pas vos yeux ou votre peau à la lumière intense durant au moins deux jours après le traitement. Cela comprend, entre autres, la lumière du soleil, l'éclairage halogène des maisons et bureaux et l'éclairage utilisé dans les cabinets de dentiste, les salles d'opération et les salons de bronzage.
- Ne restez pas à la noirceur. Il est bon d'exposer votre peau à l'éclairage intérieur. **Cela aide votre corps à éliminer le médicament.**
- Si vous allez à l'extérieur au cours des deux jours qui suivent le traitement, vous devrez porter les lunettes de soleil foncées que le Centre vous a remises. Durant ces deux jours, recouvrez aussi votre peau quand vous êtes dehors.
- **L'utilisation d'un écran solaire ne vous empêchera pas d'attraper un très vilain coup de soleil.**
- Votre infirmière mettra un bracelet d'alerte médicale à votre poignet avant que vous quittiez le Centre. Celui-ci

permettra d'informer tout professionnel de la santé que vous êtes très sensible à la lumière du soleil et à l'éclairage halogène.

- Dans les 12 à 24 heures qui suivront le traitement, votre vision pourrait diminuer durant quelque temps. La situation se rétablit habituellement en deux ou trois jours.
- Si vous éprouvez un problème quelconque après le traitement, appelez le cabinet de votre médecin spécialiste des yeux au numéro de téléphone indiqué sur votre bracelet d'alerte médicale.
- Ne conduisez pas durant au moins 48 heures (deux jours) après le traitement, puisque votre vision pourrait être trouble. Demandez à votre médecin spécialiste des yeux quand vous pourrez conduire.
- Le cabinet de votre médecin spécialiste des yeux communiquera avec vous pour planifier votre rendez-vous de suivi, qui aura lieu dans trois ou quatre mois.

Vous avez besoin d'autre information?

Trouvez cette brochure et toutes nos autres ressources à l'intention des patients ici :

<http://library.nshealth.ca/PatientGuides>

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'information, consultez le <http://library.novascotia.ca/fr>.

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.

Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

www.nshealth.ca (en anglais seulement)

Préparé par : Eye Care Centre ©

Illustration : LifeART Super Anatomy 1 Images, Copyright © 1994, TechPool Studios Corp. USA

Conception : Services de bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. L'information ne remplace pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1717 Mis à jour en septembre 2016

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.